## billet

## Au-delà des maux!



A VEZ-VOUS DÉJÀ été témoin d'une grossière erreur médicale demeurée impunie ou au contraire d'un travail que vous jugiez excellent et qui a fait l'objet d'une poursuite pour incurie professionnelle? Des chercheurs ont voulu comprendre ce phénomène à première vue irrationnel¹. Quelle dimension est aussi

importante que l'expertise médicale? Dans ce numéro, notre journaliste résume leurs observations. Aucune surprise, l'histoire se répète. En effet, la mauvaise communication entre le médecin et le patient expose le professionnel à des plaintes auprès des autorités médicales.

Personne n'y échappe. En médecine, la communication n'est pas un acte qui peut être délégué. Mais naît-on bon communicateur? Sinon, peut-on le devenir? Pour apprendre à mieux communiquer avec vos patients, le Collège des médecins, votre fédération, le Collège des médecins de famille du Canada et les universités offrent de nombreux ateliers sur ce sujet. Ces ateliers ont pour but d'améliorer la communication entre les médecins et leurs patients ou encore entre les médecins et d'autres professionnels de la santé.

## Qu'en est-il de la parole en public?

Pour vous aider à mieux communiquer en public et à vaincre votre peur de vous exprimer devant un auditoire, si petit soit-il, Le Médecin du Québec vous offre une nouvelle chronique mensuelle intitulée « Trac pas trac, j'y vais » rédigée par un orateur professionnel de renommée internationale, M. J. A. Gamache. Bonne lecture!

*P<sup>re</sup> Nicole Audet,* rédactrice en chef de la revue Le Médecin du Québec

 $<sup>1.</sup> Tamblyn \ R, Abrahamowicz \ M, Dauphinee \ D \ et \ coll. Physician Scores on a National Clinical Skills Examination as Predictors of Complaints to Medical Regulatory Authorities. \textit{JAMA} 2007; 298 (9): 993-1001.$